

01 Décision modificative budget commune

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
 Accepte la décision modificative suivante :
 Recettes investissement : 021 – 13 000 € - 13461 + 13 000 €
 Dep fonct : 023 – 13 000 € - 657363 + 13 000 €

02 Décision modificative budget boulangerie

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
 Accepte la décision modificative suivante :
 Dep invest 21318 : - 3000.00 €
 Recettes invest ; - 3000.00 €
 Dep fonct :023 : - 3000.00 €
 615221 : + 16 000.00 €
 Recettes fonct : + 13 000.00 €

03 Convention « Repas cantine à un euro »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
 Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec l'ASP pour appliquer le concept « la cantine à un euro »

04 Tarifs cantine

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
 Accepte les tarifs suivants

TARIFS CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025			
TRANCHES Quotient familial(QF) CAF		Prix/repas MATERNELLE	Prix/repas ELEMENTAIRE
QF Inférieur ou égal à 1000		1,00 €	1,00 €
QF Entre 1001 et 1200		2,30 €	2,80 €
QF Supérieur à 1200		2,50 €	3,00 €
FAMILLES dont le QF CAF est inférieur ou égal à 1000		MATERNELLE	ELEMENTAIRE
ECHEANCES /FREQUENTATION			
1 jour par semaine	3 échéances (sept/ janv/avril)	12,00 €	12,00 €
2 jours par semaine	3 échéances (sept/ janv/avril)	24,00 €	24,00 €
3 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	10,80 €	10,80 €
4 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	14,40 €	14,40 €

FAMILLES dont le QF CAF est compris entre 1001 à 1200		MATERNELLE	ELEMENTAIRE
ECHEANCES /FREQUENTATION			
1 jour par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	8,28 €	10,08 €
2 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	16,56 €	20,16 €
3 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	24,84 €	30,24 €
4 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	33,12 €	40,32 €



FAMILLES dont le QF CAF est supérieur à 1200		MATERNELLE	ELEMENTAIRE
ECHEANCES /FREQUENTATION			
1 jour par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	9,00 €	10,80 €
2 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	18,00 €	21,60 €
3 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	27,00 €	32,40 €
4 jours par semaine	échéances mensuelles de sept à juin	36,00 €	43,20 €

Avec le maintien pour :

LE PERSONNEL DE LA CANTINE :

Prix pour un repas : 6 € 94

Forfait hebdomadaire (4 jours) : 24.16 €

Forfait mensuel (4 jours/semaine) : Septembre à juin : 35.93 €

POUR LES AUTRES ADULTES :

Prix du repas : 7 € 35

Forfait mensuel (4 jours) : 44.64 €

05 – Dénomination des rues des hameaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte la dénomination des rues suivantes :

- **1 – Rue de Bel Air 2 – Rue de l'Hirondelle 3 – Rue du Petit Paris 4 – Rue du Moulin de Poléon**
- **5 – Rue de la Chaumière 6 – Rue du Bois Brézé 7 – Rue de la Tourterelle 8 – Rue du Plaisir**
- **9 – Rue de la Sablière 10 – Rue de la Rivière de Curé 11 – Rue du Roseau 12 – Rue de la Cabane du Perceur**
- **13 – Rue de la Cabane 14 – Rue de Saint Gaudin 15 – Rue du Moulin de Chaillé 16 – Rue du bois du Tranchy**
- **17 – Rue du Tranchy 18 – Rue de la Pièce 19 – Rue de Maison Neuve 20 – Rue du Chemin Vert**

06 - location au 64 Rue des Distilleries

Le Conseil Municipal,

Vote : 14 pour, 2 abstentions

Accepte la location de la Maison d'Assistantes Maternelles au 64 Rue des Distilleries pour un loyer mensuel de 700 Euros

07 acceptation leg succession PALANDRI Jacqueline

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,

Accepte le leg de la succession de Madame PALNDRI Jacqueline Veuve POUVREAU.

08 Vente de la parcelle ZM 244 à la Communauté de Communes Aunis Sud

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,

Accepte la vente de la parcelle ZM 244 d'une superficie de 731 m² à la Communauté de Communes pour un montant de 1 Euro le m². Les frais sont à la charge de l'acquéreur.

09 Achat des parcelles AC 307 – 216 – 82 - 166

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,

Accepte l'achat des parcelles AC 307 – 216 – 82 – 166 d'une superficie de 2 568 m²

Coût total de 2 620 €

Terrains : 1 300 €

Prestation SAFER : 850 €



SAINT GEORGES DU BOIS 17
Avis MAM – Autorisation demande de financement

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
Donne un avis favorable à l'aménagement d'une MAM au 64 rue des distilleries , et l'autorise à toutes les démarches administratives, techniques et financières pour les demandes de financement.

11 – subvention de 100 € à l'association enfance et adolescence service pédiatrie de Rochefort,

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
Accepte de donner une subvention de 100 € à l'association enfance et adolescence service pédiatrie de Rochefort

Décisions

- 02/2024** DEMANDE DE SUBVENTION –Renaturation et désimperméabilisation des cours du Groupe Scolaire Les Cèdres.
Adoption du programme d'étude
- 03/2024** DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FONDS D'AIDE A LA REVITALISATION DES PETITES COMMUNES
- 04/2024** Aliénation remorque LIDER EC-729-EQ
- 05/2024** Renonciation aux droits de préemption
- 06/2024** Demande de subvention auprès du conseil départemental au titre du fonds d'aide à la revitalisation des petites communes – Menuiseries école maternelle

INFORMATION :

Affiliation Volontaire du Syndicat mixte pour le SCOT La Rochelle Aunis
Maîtrise de la demande d'énergie – Modification des statuts du SDEER

Affiché LE 17 juin 2024
Le Maire,
Jean GORIOUX

